



**« Valorisation agricole et l'aménagement des zones de bas-fonds et petites plaines inondables en Afrique de l'Ouest » :**

## **Aspects institutionnels et modalités d'intervention des politiques publiques**

# Plan de présentation

2

- 1. Stratégies et programmes d'aménagement des bas fonds**
- 2. Filières issues de la mise en valeur des bas fonds**
- 3. Transfert de fonctions**
- 4. Appropriation du transfert de fonction**
- 5. Durabilité des actions**

# 1/ Nécessité d'avoir des stratégies spécifiques d'aménagement des bas fonds pour soutenir les programmes

Les bas fonds sont des ensembles agro pédologiques particuliers exploitées soit sous pluie, soit sous irrigation ou les deux !!!

Les spécificités particulières des bas fonds ne sont pas prises en compte dans les schémas d'aménagement d'ensemble ni dans les stratégies assimilées

**N.B:** Des stratégies sous sectorielles existent : petite irrigation, collecte des eaux de ruissèlement, cultures pluviales, financement... qui sont englobent les bas fonds.

**Il existent néanmoins des programmes spécifiques sur l'aménagement de bas fonds alignés sur les stratégies sectorielles.**

## 2/ Les filières couramment conduites sur aménagement de

4

### bas fonds

- Céréales en pluvial et décrue : riz et sorgho
- Maraichage : cucurbitacées, solanacées, moringa, et autres
- Tubercules : manioc, patate douce, igname et très souvent canne à sucre

Plusieurs systèmes de production... et donc filières sont concernées par l'aménagement des bas fonds

Les couts de production sont relativement plus bas dans les bas fonds à cause, non seulement des réserves d'eau du sol (amoindrissant l'irrigation), mais aussi de la fertilité des sols (apports alluvionnaires) et aussi la destruction des cycles d'ennemis des cultures pendant les périodes d'inondations.

## 2/ Les filières couramment conduites en aménagement de bas fonds ( suite)

5

Les menaces environnementales provoquent une dégradation des bas-fonds et par conséquence déstabilisent le fonctionnement des filières (cycles de production, quantités de production, circuit de commercialisation)...

**La maîtrise des cycles actuels et la prise en compte des variabilités climatiques, hydrologiques et pédologiques est un condition pour la durabilité de la mise en valeur des bas fonds .**

**La mise en valeur doit intégrer des aspects de structuration des filières ...**

# 3/ Transferts de fonction

6

L'aménagement des bas fonds repose actuellement sur des équilibres écologiques peu solides : le développement des filières agricoles est proportionnel aux potentiels en eau et en terres.

Sous les effets de la pression démographique et des changements climatiques, on assiste à une surexploitation des ressources... un changement de systèmes de production.

La mise en valeur des ressources des bas-fonds, compte tenu de leurs particularités, doit être guidée par des modèles / scénarios

### 3/ Transfert de fonction (suite)

7

La connaissance du fonctionnement et des possibilités d'utilisation des ressources est indispensable pour une exploitation durable des bas fonds

Les documents existants : études de faisabilité, données issues de suivis des ressources, rapports et autres ... sont sous formats académiques difficilement utilisables par les usagers

Les structures représentant les bénéficiaires, à différents niveaux ( base, suivi, programmation) sont des créneaux pour le transfert de fonctions...

**Un véritable programme de transfert est à mettre en place. Ce programme passe par le transfert de savoirs aux structures professionnelles qui sont capables de produire des outils simples et compréhensibles par les usagers**

## 4/ Appropriation du transfert de fonction

8

**Le renforcement des structures professionnelles (organisations de producteurs, associations d'usagers de l'eau) sur des fonctions spécifiques : production de supports, formations, vulgarisation**

**La mise en place d'un mécanisme d'accompagnement aux structures des bénéficiaires avec des outils**

**Le développement de compétences de proximités servant de relais et au service direct des bénéficiaires**



## 4/ Appropriation du transfert de fonction (suite)

9

**Utilisation de canaux appropriés à différents niveaux et suivant les opportunités existantes**

- **Radios communautaires**
- **Rencontres, réunions, ateliers, formation**
- **Téléphonie mobile notamment WhatsApp, Centre d'appels, en progression**
- **Site web à destination des personnels d'appui**

## 5/ Durabilité des actions

10

- **Le dialogue politique**
- **L'Implication effective des structures professionnelles dans les instances de réflexions et de pilotage**
- **Le ciblage « professionnel » des structures professionnelles**
- **Le développement d'un partenariat public privé; contrats de performances sur des services concrets avec des indicateurs objectivement vérifiables**